

**MODIFICATION N° 4 DATÉE DU 19 JUILLET 2024
APPORTÉE AU PROSPECTUS SIMPLIFIÉ DATÉ DU 29 SEPTEMBRE 2023,
MODIFIÉ PAR LA MODIFICATION N° 1 DATÉE DU 29 NOVEMBRE 2023,
LA MODIFICATION N° 2 DATÉE DU 13 MARS 2024 ET
LA MODIFICATION N° 3 DATÉE DU 28 JUIN 2024
(LE « PROSPECTUS »)**

à l'égard des fonds suivants :

Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie Bluewater (séries A, AR, D, F, F5, F8, FB, FB5, G, I, O, O5, PW, PWR, PWFB, PWFB5, PWT5, PWT8, PWX, PWX8, T5 et T8)

Fonds canadien de croissance Mackenzie Bluewater (séries A, AR, D, F, F5, F8, FB, FB5, G, I, O, PW, PWR, PWFB, PWFB5, PWT5, PWT8, PWX, PWX8, T5 et T8)

Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie Bluewater (séries A, AR, D, F, F5, F8, FB, FB5, O, PW, PWFB, PWFB5, PWR, PWT5, PWT8, PWX, PWX8, T5 et T8)

Fonds de croissance mondiale Mackenzie Bluewater (séries A, AR, D, F, F5, F8, FB, FB5, G, O, PW, PWR, PWFB, PWFB5, PWT5, PWT8, PWX, T5 et T8)

Fonds de croissance nouvelle génération Mackenzie Bluewater (séries A, AR, D, F, F5, F8, FB, FB5, O, PW, PWFB, PWFB5, PWR, PWT5, PWT8, PWX, PWX8, T5 et T8)

Fonds nord-américain équilibré Mackenzie Bluewater (séries A, AR, D, F, F5, F8, FB, FB5, O, PW, PWFB, PWFB5, PWT5, PWT8, PWR, PWX, PWX8, T5 et T8)

Fonds d'actions nord-américaines Mackenzie Bluewater (séries A, AR, D, F, F5, F8, FB, FB5, O, PW, PWFB, PWFB5, PWR, PWT5, PWT8, PWX, PWX8, T5 et T8)

Fonds de croissance américaine Mackenzie Bluewater (séries A, AR, D, F, F5, F8, FB, FB5, G, I, O, PW, PWR, PWFB, PWFB5, PWT5, PWT8, PWX, PWX8, T5 et T8)

(les « **Fonds** »)

Le prospectus est modifié afin de rendre compte qu'en date du 1^{er} septembre 2024, Dina DeGeer, cocheffe de l'équipe Mackenzie Bluewater (l'« **équipe** »), quittera ses fonctions auprès de Corporation Financière Mackenzie. Shah Khan, vice-président et gestionnaire de portefeuille, sera nommé vice-président principal, gestionnaire de portefeuille et cochef, Bluewater, et il assumera les responsabilités de M^{me} DeGeer. Les autres membres de l'équipe continueront de gérer les Fonds. Aucune modification ne sera apportée au processus de placement de l'équipe.

* * *

Avec prise d'effet le 1^{er} septembre 2024, le prospectus est modifié comme suit :

- a) À la page 7, dans le « **Tableau 3 : Gestionnaires de portefeuille de Corporation Financière Mackenzie** », par le remplacement de la ligne suivante relative à David Arpin par ce qui suit :

NOM ET FONCTION	FONDS	RÔLE DANS LE PROCESSUS DE PRISE DE DÉCISIONS DE PLACEMENT
David Arpin, vice-président principal, Gestion des placements, et gestionnaire de portefeuille	Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie Bluewater Fonds canadien de croissance Mackenzie Bluewater Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie Bluewater Fonds de croissance mondiale Mackenzie Bluewater Fonds nord-américain équilibré Mackenzie Bluewater Fonds d'actions nord-américaines Mackenzie Bluewater Fonds de croissance américaine Mackenzie Bluewater	Cochef de l'équipe Bluewater, gestionnaire de portefeuille principal des actions américaines et étrangères, responsable de la stratégie, de la recherche fondamentale et de l'analyse. Il fournit des analyses macroéconomiques et il est le principal responsable des décisions portant sur les actions américaines et étrangères.

- b) À la page 9, dans le « **Tableau 3 : Gestionnaires de portefeuille de Corporation Financière Mackenzie** », par la suppression de la ligne suivante relative à Dina DeGeer :

NOM ET FONCTION	FONDS	RÔLE DANS LE PROCESSUS DE PRISE DE DÉCISIONS DE PLACEMENT
Dina DeGeer, vice-présidente principale, Gestion des placements, et gestionnaire de portefeuille	Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie Bluewater Fonds canadien de croissance Mackenzie Bluewater Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie Bluewater Fonds de croissance mondiale Mackenzie Bluewater Fonds de croissance nouvelle génération Mackenzie Bluewater Fonds nord-américain équilibré Mackenzie Bluewater Fonds d'actions nord-américaines Mackenzie Bluewater Fonds de croissance américaine Mackenzie Bluewater	Cocheffe de l'équipe Bluewater, gestionnaire de portefeuille principale des actions canadiennes, responsable de la stratégie, de la recherche fondamentale et de l'analyse, et principale responsable des décisions portant sur les actions canadiennes.

- c) À la page 11, dans le tableau « **Tableau 3 : Gestionnaires de portefeuille de Corporation Financière Mackenzie** », par le remplacement de la ligne relative à Shah Khan par ce qui suit :

NOM ET FONCTION	FONDS	RÔLE DANS LE PROCESSUS DE PRISE DE DÉCISIONS DE PLACEMENT
Shah Khan, vice-président principal, Gestion des placements, et gestionnaire de portefeuille	Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie Bluewater Fonds canadien de croissance Mackenzie Bluewater Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie Bluewater Fonds de croissance mondiale Mackenzie Bluewater Fonds nord-américain équilibré Mackenzie Bluewater Fonds d'actions nord-américaines Mackenzie Bluewater Fonds de croissance américaine Mackenzie Bluewater	Cochef de l'équipe Mackenzie Bluewater, spécialisé dans les actions canadiennes, responsable de la recherche et de l'analyse fondamentales. Participe aux décisions portant sur les titres individuels des Fonds.

Droits de résolution et sanctions civiles

La législation en valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires confère aux porteurs de titres un droit de résolution à l'égard d'un contrat de souscription de titres d'OPC, qui peut être exercé dans les deux jours ouvrables de la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds, ou un droit d'annulation de toute souscription, qui peut être exercé dans les 48 heures de la réception de la confirmation de l'ordre de souscription.

La législation en valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires permet également aux porteurs de titres de demander la nullité d'un contrat de souscription de titres d'OPC et un remboursement, ou des dommages-intérêts, si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent des informations fausses ou trompeuses sur l'OPC. Ces diverses actions doivent habituellement être exercées dans des délais déterminés.

Pour plus d'information, on se reportera à la législation en valeurs mobilières de la province ou du territoire concerné et on consultera éventuellement un avocat.



ATTESTATION DES FONDS ET DU GESTIONNAIRE ET PROMOTEUR DES FONDS

La présente modification n° 4 datée du 19 juillet 2024, et le prospectus simplifié daté du 29 septembre 2023, modifié par la modification n° 1 datée du 29 novembre 2023, la modification n° 2 datée du 13 mars 2024 et la modification n° 3 datée du 28 juin 2024, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres offerts dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada, et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

Datée du 19 juillet 2024.

CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE (EN SA QUALITÉ DE FIDUCIAIRE, DE GESTIONNAIRE ET DE PROMOTEUR DES FONDS)

« Luke Gould »

Luke Gould
Président et chef de la direction
Corporation Financière Mackenzie

« Keith Potter »

Keith Potter
Vice-président exécutif et chef des services financiers
Corporation Financière Mackenzie

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE

« Nancy McCuaig »

Nancy McCuaig
Administratrice
Corporation Financière Mackenzie

« Naomi Andjelic Bartlett »

Naomi Andjelic Bartlett
Administratrice
Corporation Financière Mackenzie